



CNAS du 3 juillet 2014

Déclaration liminaire

Madame la présidente,

Nous tenons ce CNAS aujourd'hui dans un contexte de plus en plus difficile. Les derniers chiffres du chômage publiés la semaine dernière le montrent, la barre des 5Mde chômeurs a été malheureusement franchie.

La politique d'austérité alliée à la politique de l'offre dans laquelle s'entête le Gouvernement nous enfonce et aggrave la crise économique et sociale.

Ce ne sont malheureusement pas les propositions issues du pacte de responsabilité qui apporteront des réponses à cette crise.

Les cadeaux exorbitants accordés au patronat sans aucune contrepartie fragiliseront encore un peu plus les comptes publics sans effet sur l'emploi et les salaires.

C'est pourquoi la CGT porte tout au contraire la revendication d'une fiscalité ambitieuse afin de la rendre plus efficace économiquement mais aussi beaucoup plus juste socialement.

Les annonces du premier ministre en matière de territorialité ne sont pas faites pour nous rassurer, il est envisagé pour la première fois d'abandonner des pans entiers de nos missions.

La fédération des Finances CGT se prépare dès aujourd'hui à être en ordre de bataille pour la rentrée, et appelle les personnels à se faire entendre contre ces régressions venant d'un gouvernement qui méprise ses personnels.

Dans nos ministères économiques et financiers nous ne sommes pas non plus épargnés par les réformes, ni par la crise. Aujourd'hui avec les conditions de vie au travail de plus en plus

dégradées pour des milliers de collègues la diminution des moyens dans les délégations est inacceptable ! On ne le répétera jamais assez mais 45 équivalents temps-plein travaillé en moins sur le réseau d'action sociale en trois ans. C'est énorme !

S'agissant du bilan de l'action sociale 2013, nous dénonçons comme les années précédentes la réserve de 7 %. Le budget est insuffisant pour répondre aux besoins des agents actifs, retraités, titulaires et non-titulaires et cette ponction l'ampute d'autant plus.

Dans ce bilan, nous constatons que les retraités sont maintenant plus nombreux que les actifs. C'est un élément supplémentaire pour notre fédération, pour continuer à demander qu'ils puissent siéger dans nos instances d'action sociale en tant que titulaires ou suppléants comme ils le font déjà à la Fonction publique.

Concernant les subventions versées aux associations, nous sommes toujours dans l'attente d'informations. Le premier versement serait effectué, quand est-il du deuxième ?

Sur les associations en général, nous reconnaissons le travail qui est effectué à l'Alpaf, l'Agraf ainsi qu'à Epaf, néanmoins nous regrettons, et nous vous l'avons déjà dit dans d'autres instances, qu'à partir de 2015 les loyers des locaux qu'elles occupent soient mis à leur charge. Ce n'était pas ce qui était prévu dans les conventions.

Nous tenons à revenir également sur la façon dont Epaf gère ses personnels, nous pensions après les événements de 2012 que l'association instaurerait une confiance mutuelle et que nous serions informés en amont de tout ce qui pourrait s'y passer. Malheureusement ça n'a pas

.../...

été le cas, nous nous en sommes d'ailleurs expliqués lors du conseil de surveillance de l'association.

Nous nous interrogeons particulièrement sur le montant de 19 millions d'euros de la subvention versée à la MGEFI. En effet elle n'a pas été versé totalement. Où est passée la différence entre le montant prévu et celui réellement versé.

Concernant le rapport d'activité du service social, nous nous félicitons encore une fois de sa qualité et de son exhaustivité. Nous avons relevé dans ce rapport que pour la catégorie A, il y a une évolution de 38 % d'agents ayant recours aux assistantes de service social. Il pointe également une augmentation générale de demandes auprès des assistantes sociales.

Cependant nous aimerions connaître le pourcentage d'agents de catégorie A+ qui rencontrent les services sociaux.

Enfin, comme tous les ans vous nous proposez une revalorisation des plafonds d'harmonisation tarifaire, nous voterons bien évidemment contre, nous ne pouvons accepter cette augmentation quand nos salaires sont bloqués et que la valeur du point d'indice stagne.

Nous reviendrons plus précisément sur les différents points à l'ordre du jour dans le cours des discussions. Je vous remercie.